

Grand nombre de Religieuses de communautés différentes ont exprimé le désir d'assister à nos cours. Comment les diriger avec une autorité que nous n'avons pas? Comment, d'autre part, recevoir ces élèves d'un genre tout spécial sans organisation préalable?

Tout démontre qu'il faut une *Ecole-type* pour faire face à tous les besoins et prévenir les écarts, plus difficiles à guérir qu'à prévenir.

D'ailleurs, comme il y a pénurie d'institutrices diplômées, une ou deux écoles normales supplémentaires ne seront pas de trop, d'autant plus que des sommités en éducation ont déclaré que notre cours classique n'était inférieur à aucun autre dans la Province, et que le *stage de 4 ans, au lieu de 3*, que nous exigeons pour arriver au diplôme supérieur, n'est pas de nature à déprécier la valeur du cours classique.

Organisation.—Que le Conseil de l'Instruction publique veuille bien recommander au Gouvernement d'encourager les institutions d'enseignement ménager qui justifient d'une longue expérience et d'un programme sagement élaboré. Ces institutions seraient ainsi pourvues d'une école d'application. Elles deviendraient par le fait même des écoles normale *classico-ménagères*, et pourraient contribuer à propager ces trois types d'écoles que l'on verrait ensuite se développer dans toute la Province. De cette façon toutes les classes de la société bénéficieraient d'un enseignement aussi pratique:

1° Les classes ménagères annexes des écoles primaires (couvents ordinaires) où les cours entiers d'économie domestique (théorie et pratique) ne seraient suivis que par les élèves âgées de 12 à 13 ans et plus. Dans les classes les plus élémentaires, l'enseignement ménager revêtira un caractère simple et familial. Cette initiation préliminaire sera une excellente préparation aux études du cours régulier.

2° Les écoles ménagères spéciales, installées dans les grands centres. Ces établissements n'admettraient que les jeunes filles qui auraient terminé leurs études élémentaires.

3° Les écoles normales (*classico-ménagères*).

Mode d'organisation—d'une école normale *classico-ménagère*, humblement proposé par l'Ecole ménagère de Saint-Pascal sous la direction des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, laquelle institution serait prête à commencer dès septembre prochain des cours normaux comme suit, si on daigne l'approuver:

1° Un cours normal *classico-ménager* d'une durée de quatre ans: *La première et la deuxième année* consacrée au diplôme élémentaire *classico-ménager*; la 3^e année consacrée au diplôme modèle *classico-ménager*, et la 4^e année consacrée au diplôme académique *classico-ménager*.

2° Cours normal ménager d'une année ou deux suivant la capacité du sujet: Cours formé de jeunes filles (25 au plus) qui ayant terminé leurs études dans d'autres institutions, voudraient faire de l'enseignement ménager une spécialité ou à peu près, font de l'enseignement ménager une spécialité. Les élèves qui auraient suivi ce cours pourraient concourir pour